

<https://enseignants.se-unsa.org/PFMP-l-essence-meme-de-la-voie-pro>



PFMP : l'essence même de la voie pro

- Je suis... - Prof de lycée pro -

Date de mise en ligne : samedi 31 octobre 2020

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

Après l'annonce du reconfinement, les personnels sont conscients de l'enjeu que constitue le maintien de l'ouverture des établissements.

Aujourd'hui, il s'agit de ne pas creuser des inégalités déjà insupportables et de tenter de limiter le décrochage scolaire. En effet, en voie professionnelle plus qu'ailleurs, le premier confinement a été particulièrement difficile en matière de continuité pédagogique en dépit de la motivation et de la créativité des enseignants.

Par exemple, nos élèves n'ont pas pu effectuer les semaines de stage si importantes pour la construction de leur parcours scolaire et pour le développement de leur pratique professionnelle. C'est la singularité même du lycée professionnel et sa formation en alternance qui ont été ainsi bouleversées. La dégradation de la situation sanitaire va donc, une fois de plus, perturber le bon déroulement de ces périodes de formation.

Les périodes de formation en milieu professionnel jouent pourtant un rôle fondamental dans la structuration de la scolarité des élèves de la voie professionnelle. Mais, c'est surtout une source de motivation pour des jeunes qui aspirent à une insertion plus ou moins rapide sur le marché du travail.

Par conséquent, il serait très préjudiciable pour cette génération de sortir d'une formation professionnelle voire qualifiante (pour le CAP) sans avoir la pratique et l'expertise nécessaires à l'exercice de leur futur métier.

L'avis du SE-Unsa

Pour le SE-Unsa, il faudrait maintenir, autant que faire se peut, les départs en stage. Les protocoles sanitaires doivent être strictement respectés pour protéger élèves et personnels, cela va sans dire. D'ailleurs, il n'est pas certain que le brassage d'élèves au sein des lycées soit plus protecteur que la fréquentation d'un lieu de stage adapté dans le respect des gestes barrières et du protocole d'entreprise.

Pour le SE-Unsa, tout ne peut reposer sur l'adaptation des acteurs de terrain. Le ministère doit rapidement apporter des réponses précises aux questions et aux inquiétudes légitimes des élèves, des parents et des personnels et donner des perspectives quant à ces départs en stage.

Le maintien de ces temps de formation irremplaçables est un enjeu crucial pour les lycées professionnels au moment où les CFA se développent et viennent parfois concurrencer la formation initiale.